

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Ouverture d'un cours facultatif de chinois au Lycée Denis-de-Rougemont dès la rentrée scolaire 2011-2012

Dès la rentrée scolaire 2011-2012, le Lycée Denis-de-Rougemont (LDR) offrira, sur inscription et sous forme de cours facultatif, un enseignement de chinois à raison de deux périodes hebdomadaires. Proposé dans un premier temps aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année du LDR, ce cours pourrait également être rejoint par des élèves du Lycée Jean-Piaget et du Lycée Blaise-Cendrars en fonction de la demande.

La Chine accueille de nombreuses entreprises suisses et constitue indéniablement un pôle de développement économique très important qui ne peut plus aujourd'hui être ignoré par les pays occidentaux en matière de formation. Dès lors, le Canton de Neuchâtel a la volonté de favoriser et d'encourager, par son Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), l'apprentissage de cette langue, afin de tisser des liens avec cette puissance économique. Cela permettra d'assurer de nombreux débouchés professionnels à la jeunesse neuchâteloise.

Proposant un cursus académique de qualité débouchant sur un accès direct dans toutes les universités de Suisse et favorisant les langues ainsi que l'ouverture sur différentes cultures, le Lycée Denis-de-Rougemont (LDR) souhaite être en adéquation avec le monde qui l'entoure et reconnaître par là l'émergence de la Chine tant sur le plan économique que culturel. En plus des sciences expérimentales, le LDR se profile, d'une manière générale, dans l'enseignement des langues et plus particulièrement des langues anciennes (latin et grec) et des options spécifiques italien et espagnol. Quant à la maturité bilingue français-anglais, elle jouit d'une excellente réputation au vu du nombre régulier d'élèves inscrits dans cette filière.

Cours étendu en fonction de la demande

C'est dans cette perspective que l'étude de la langue et de la culture chinoises permettra aux élèves intéressés et motivés de s'ouvrir aux richesses de cet idiome et d'en appréhender les fondements culturels encore peu connus. Dans un premier temps, le cours sera proposé aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année du Lycée Denis-de-Rougemont. En fonction de la demande, il pourrait être également ouvert aux élèves du Lycée Jean-Piaget et du Lycée Blaise-Cendrars qui souhaiteraient le suivre.

La Chine moderne devient ainsi une réalité pour les lycéennes et lycéens qui, à terme, seront à même de la découvrir au travers de voyages et d'échanges culturels que le LDR pourrait organiser.

Parallèlement, le DECS entend mettre sur pied un projet d'apprentissage de la langue chinoise pour les apprenti-e-s du canton de Neuchâtel en collaboration avec les entreprises de l'Arc jurassien et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, tél. 032 717 50 00.

Neuchâtel, le 10 juin 2011